

L'Assemblée Générale de Ligue se déroulera le samedi 4 mars – 14h00 – à la Maison Régionale des Sports – 1240, rue de la Bergeresse – 45160 OLIVET.

À l'issue de l'Assemblée Générale, seront élus pour 4 ans (1Olympiade), les membres du Comité Directeur et le président de Ligue. À ce titre, je me permets de rappeler quelques règles électorales et principes de fonctionnement.

Qui peut se présenter au Comité Directeur ?

Tout licencié éligible (âgé de plus de 16 ans et ne faisant pas l'objet de condamnation...) licencié dans un club de la Ligue, ou titulaire d'une licence individuelle délivrée par la L.R.TRI et à jour de ses cotisations, peut être candidat.

Comment présenter sa candidature ?

Les candidatures au Comité Directeur doivent être envoyées par les candidats par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 15 jours francs avant l'Assemblée Générale, c'est-à-dire le 16 février 2017, le cachet de la poste faisant foi.

Adresse de l'envoi recommandé avec A.R : Ligue du Centre de Triathlon – 1240, rue de la Bergeresse – 45160 – OLIVET.

Combien de candidats à élire ?

Les statuts de la Ligue de la Ligue du Centre stipulent 15 postes. Sur ces 15 postes, un nombre de postes – proportionnel au pourcentage de féminines éligibles à la date du 31 décembre 2016 – est réservé à celles-ci, soit 3 postes pour la Ligue du Centre.

Seront donc à élire : **15 candidats dont 4 femmes**. Si le nombre de candidates est inférieur au nombre de postes à pourvoir, les postes resteront vacants jusqu'à l'assemblée générale suivante.

Qui vote ?

Les présidents de clubs (ou leurs représentants) qui disposent d'un nombre de voix proportionnel au nombre de licenciés de la saison précédente. Votent également les organisateurs (10 voix) et les licenciés individuels (1 voix).

Comment sont élus les membres du Comité Directeur ?

Les membres du Comité Directeur sont élus pour 4 ans au scrutin plurinominal à un tour à bulletin secret par l'Assemblée Générale. Ils sont rééligibles. Chaque candidat disposera d'une minute de présentation devant l'Assemblée Générale.

Quelles sont les missions du Comité Directeur ?

Le Comité Directeur est chargé de l'administration générale de la Ligue. Il doit se réunir – à minima 3 fois par an. Pour information, en 2016, le C.D de la Ligue du Centre s'est réuni 5 fois : 4 réunions téléphonées et une réunion physique à Orléans. Hormis le trésorier et le secrétaire, chaque membre du Comité Directeur doit s'investir dans un secteur : *vie sportive, arbitrage, développement d'une pratique, manifestations...*

Pour toute information : Ligue du Centre de Triathlon – 06.29.53.56.39 – lrcentretriathlon@gmail.com

